

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 9 octobre 2025 à 9h30

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais
Salle A ou B ou J - Rez-de-chaussée Bâtiment Nord

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **CHOISY LE ROI (94)**

3 avenue Anatole France, rue de la Liberté sans n° et rue du Chemin de Fer sans n°
Le tout cadastré section M numéro 215

Au 3 avenue Anatole France

Lot n° 110 : un APPARTEMENT de 52,57 m² au 4^{ème} étage du Bâtiment A, escalier n° 2
comprenant : entrée/ pièce, coin cuisine, couloir, salle de bains/ WC, deux pièces.

Lot n° 238 : une CAVE n° 12 au sous-sol du bâtiment A.

Lieux occupés.

Cette vente a lieu à la requête de la **CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE**, société coopérative à capital variable, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 775.665.615., ayant son siège social sis 26 Quai de la Rapée – 75012 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Harry ORHON, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 25.000 € (VINGT CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

Fait et rédigé à NOGENT SUR MARNE, le 27 août 2025 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Harry ORHON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Harry ORHON, Avocat au Barreau du Val de Marne, SELARL MAKOSO ORHON et FERNANDES-BENCHETRIT, 15 Boulevard de Strasbourg (94130) NOGENT SUR MARNE, **TEL. 01.49.77.10.04**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (Bureau A17 ou A18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV), où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (N° RG 25/00032)

► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 3 octobre 2025 de 9h00 à 10h00**